**Termes de références**

**Diagnostic national des politiques et initiatives urbaines en termes d’adaptation avec un focus sur la commune de Ghar el Mellah et la commune de Djerba Midoun**

# QUI SOMMES NOUS ?

Le WWF (Fonds Mondial pour la Nature) est une organisation non gouvernementale internationale ayant pour mission de construire un avenir où l’homme vit en harmonie avec la Nature. Le WWF est la première organisation mondiale de protection de la nature et de l’environnement, et compte plus de 5 millions de donateurs à travers le monde. L’organisation dispose d’un réseau opérationnel dans 100 pays proposant 1 200 programmes de protection de la nature.

Le WWF cherche dans le monde entier la concertation pour la mise en œuvre de solutions concrètes et durables avec une réelle volonté d’impliquer l’ensemble des acteurs concernés : communautés locales, entreprises, gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales.

# Le projet Résilience

Le projet Résilience, financé par l’AFD et mis en œuvre en Tunisie par WWF Afrique du Nord en partenariat avec WWF France, a pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des sociétés et des écosystèmes en soutenant la mise œuvre de solutions d’adaptation aux changements climatiques via la promotion des solutions fondées sur la nature en s’appuyant sur la société civile et les initiatives communautaires.

# Contexte

Vue les changements environnementaux (changements climatiques, effondrement de la biodiversité) majeurs, les écosystèmes et les communautés sont confrontés à des pressions qui mettent en péril leur bon fonctionnement. Soutenir les territoires les plus vulnérables dans l’adoption de stratégies de résilience, est primordial : mesures d’adaptation aux changements climatiques.

Le contexte actuel est marqué par des défis environnementaux sans précédent résultant des changements climatiques mondiaux. Les territoires et les communautés à travers le monde sont de plus en plus confrontés à des événements climatiques extrêmes, à des modifications des schémas climatiques traditionnels, et à des menaces grandissantes pour la biodiversité. Ces défis entraînent des répercussions profondes sur la stabilité environnementale, la sécurité alimentaire, la santé humaine, et la pérennité économique.

Les impacts du changement climatique sont particulièrement ressentis au niveau local, où les communautés doivent faire face à des problèmes tels que les inondations, la désertification, la montée du niveau de la mer, les sécheresses, et d'autres phénomènes climatiques extrêmes. Les territoires sont des points névralgiques pour la résilience climatique, car c'est à ce niveau que se manifestent les impacts et où se prennent des décisions cruciales pour atténuer ces effets.

Pour relever ces défis, il est impératif de mener un diagnostic approfondi des enjeux spécifiques aux territoires, en identifiant les vulnérabilités et les opportunités qui leur sont propres. Il est également essentiel d'évaluer les politiques publiques et les actions entreprises localement pour lutter contre les changements climatiques.

Dans ce contexte, l'étude proposée permettra de mieux comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels les territoires sont confrontés, ainsi que d'évaluer l'efficacité des politiques et des actions actuelles. Les résultats de cette étude contribueront à orienter les décisions locales en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, renforçant ainsi la résilience des communautés locales et la protection de l'environnement.

# Mission du Consultant :

Le consultant sera chargé de réaliser un diagnostic national et territorial visant à évaluer les enjeux liés à l'adaptation aux changements climatiques en Tunisie en général avec un focus sur la commune de **Djerba-Midoun** et la commune de **Ghar El Melh**. Cette mission comprendra trois volets principaux :

**1. Diagnostic des enjeux liés à l'adaptation :**

* Identifier et analyser les principaux enjeux environnementaux, économiques et sociaux découlant des changements climatiques sur le territoire.
* Évaluer l'exposition du territoire aux risques climatiques tels que les inondations, les vagues de chaleur, la montée du niveau de la mer, etc.
* Analyser les caractéristiques géographiques du territoire, y compris sa topographie, ses ressources naturelles (eau, sol, littoral, faune et flore) et ses écosystèmes.
* Étudier les caractéristiques sociales de la population locale, notamment la démographie, les niveaux de revenu, l'accès aux services de base, et leur vulnérabilité potentielle face aux risques climatiques.
* Identifier les infrastructures clés, les activités économiques et les zones sensibles qui pourraient être impactées par les changements climatiques.

**2. Diagnostic des acteurs et des politiques publiques :**

* Répertorier et analyser les acteurs locaux, y compris les autorités locales, les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les entreprises et autres parties prenantes impliquées dans la gestion des enjeux climatiques sur le territoire.
* Examiner les politiques publiques nationales et locales existantes en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cela inclut l'analyse des plans d'action, des réglementations, des programmes de sensibilisation et des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
* Évaluer la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique sur le territoire.
* Identifier les lacunes potentielles dans les politiques publiques locales et formuler des recommandations pour renforcer les actions d'atténuation et d'adaptation.

**3. Animation d’ateliers de concertation à Djerba-midoun :**

L’équipe de consultants est appelée à animer des ateliers de concertations pluri-acteurs dans la commune de Midoun pour :

* Faire une initiation sur le concept des villes durables résilientes aux changements climatiques
* Identifier et prioriser les enjeux environnementaux en termes d’adaptation aux changements climatiques
* Elaborer un plan d’action de résilience aux changements climatiques
* Identifier deux projets pilotes à mettre en œuvre avec un cadre logique et une estimation budgétaire.

# Date et durée de la mission

La durée de la mission est de **deux mois.** Cette période doit être justifiée dans la partie calendrier & méthodologie de mise en œuvre.

# Principaux Livrables attendus

* Une note méthodologique et un calendrier détaillant toutes les taches qui seront réalisées dans le cadre de cette mission ;
* Un rapport provisoire de la consultation après les investigations, visites de terrain et élaboration d’un premier draft de diagnostic ;
* Un rapport provisoire comprenant les résultats du diagnostic des enjeux et des acteurs, avec une analyse approfondie des données recueillies ;
* Une note de synthèse sur les recommandations spécifiques pour renforcer les politiques et les actions liées au changement climatique sur le territoire ;
* Un document final à la suite de la validation du rapport provisoire, prenant en compte les différents commentaires du comité de lecture de la consultation ;
* Une présentation orale, avec un support Power Point, des résultats et des recommandations devant les parties prenantes locales.
* Concernant la formation sur les villes durables résilientes aux changements climatiques : Rapport de formation, supports de formation (présentation ppt, articles, cartes, vidéo si existe, etc.)
* Concernant l’atelier de concertation : Compte rendu, plan d’action de résilience aux changements climatiques, deux fiches de projets pilotes à mettre en œuvre avec un cadre logique et une estimation budgétaire.

**NB : La tenu et l’organisation des réunions, des entretiens semi-structurés / ateliers participatifs et de concertations seront impérativement en présence de l’équipe du projet RESILIENCE.**

# Profils et expertises de l’équipe de Consultants :

* Une solide expertise en **bioclimatologie** ou en **sciences environnementales** ou **urbanisme** ayant une expérience de 10 ans dans la réalisation de diagnostics territoriaux similaires.
* Compétence dans l'**analyse de données géographiques et sociales**, y compris l'utilisation de logiciels **SIG** (Système d'Information Géographique) et d'outils statistiques.
* Une solide expertise en **planification urbaine** et en **aménagement du territoire** constituera un avantage considérable.
* Connaissance des politiques climatiques et des cadres réglementaires nationaux et internationaux.
* Excellentes compétences en communication, y compris la capacité à présenter des informations complexes de manière claire et concise.
* Capacité à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes locales.
* Excellentes compétences en élaboration de documents stratégiques et plans d’actions à l’échelle local et national.

# Prestation demandée par expertise :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation / Expertise | Nombre de H\*J | Prix unitaire | Prix total |
| Bioclimatologie / sciences environnementales |  |  |  |
| Expert en urbanisme et en aménagement du territoire avec expérience sur le concept des villes durables résilientes aux changements climatiques |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Expert en analyse de données géographiques et sociales, y compris l'utilisation de logiciels SIG |  |  |  |

# Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter :

 1. Offre technique :

- le CV et une lettre de motivation signés par le consultant chef de l’équipe, où sont détaillées les expériences similaires à la présente candidature ;

Les CVs des consultants de l’équipe d’expertise avec détails des références et justificatifs des travaux effectués ;

- Une note méthodologique avec un calendrier détaillant l’approche à suivre pour la réalisation des tâches assignées et atteindre les résultats escomptés de cette mission ;  
   
2. Offre financière :

- Offre financière précisant la rémunération défalquée en nombre de jours.

- Le montant total de la prestation doit inclure toutes les taxes (TTC) .

# Procédure de SELECTION :

La sélection des candidats sera basée sur les critères non exhaustifs suivants :

**1. Analyse Technique :**

L’analyse technique de l’offre de chaque soumissionnaire sera notée sur 100 points selon les deux critères suivants :

* **Références du Consultant chef d’équipe et des experts : 55 points**
* **Méthodologie : 45 points**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu à l’évaluation technique un nombre de points supérieur ou égal à 70, verront leurs offres financières ouvertes pour l’évaluation financière et globale.

**1.1 Références du consultant chef d’équipe et des experts (55 points)**

* **Expérience générale (25 points)** : Ce premier sous critère jugera l’expérience des soumissionnaires sur la base du nombre de projets en climatologie ou en sciences environnementales, gestion des risques liés aux changement climatiques, développement durable, sauvegarde environnementale, planification urbaine et aménagement du territoire ou tout autre domaine pertinent.
* **Références techniques** **(30 points)** : Ce sous critère jugera en particulier, l’expérience du soumissionnaire sur la base du nombre de projets qui impliquent la réalisation de diagnostics nationaux et territoriaux, l'analyse de données géographiques et sociales.

Les deux sous critères sont notés conformément au barème suivant

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expérience Générale (25 points) | **Projet** | | | | **Notation** |
| **Nbre** | ≥ 3 | 2 | 1 | 0 |  |
| **Note** | **25** | **12** | **8** | **0** |  |
| Référence Techniques (30 points) | **Projet** | | | | **Notation** |
| **Nbre** | ≥ 3 | 2 | 1 | 0 |  |
| **Note** | **30** | **15** | **5** | **0** |  |
| **Total sur 55** | | | | |  |

**1.2 Méthodologie (45 points)**

a) Méthodologie et plan de travail : 30 points

b) Adéquation planning/méthodologie : 15 points

**a) Méthodologie et plan de travail (30 points)**

Noté sur 30 points, ce sous critère jugera l’approche à suivre par chaque soumissionnaire et la cohérence générale de son offre avec les termes de références. Il sera vérifié si la méthodologie permettra de réaliser les prestations exigées par les termes de références dans les meilleures conditions ainsi que la cohérence et la rationalité de l’approche à utiliser par les soumissionnaires pour les prestations relatives aux aspects cités dans le tableau ci-dessous.

Pour chacun des aspects ci-dessus indiqués, tout soumissionnaire qui présente la méthodologie permettant de réaliser toutes les prestations indiquées aux termes de référence, sera noté comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pour la réalisation des prestations demandées, la note sera attribuée conformément au barème indiqué dans le tableau suivant :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Prestations demandées** | **Barème** | | | | | **Notation** |
| Collecte et analyse des données bibliographiques | **Appréciation** | Excellente | Bonne | Moyenne | Absente |  |
| **Note** | **10** | **7** | **3** | **0** |
| Investigation de terrain | **Appréciation** | Excellente | Bonne | Moyenne | Absente |  |
| **Note** | **10** | **7** | **3** | **0** |
| Restitution et analyse des données recueillies | **Appréciation** | Excellente | Bonne | Moyenne | Absente |  |
| **Note** | **10** | **7** | **3** | **0** |
| **Total sur 30** | | | | | |  |

Concernant la cohérence et la rationalité de l’approche à utiliser par les soumissionnaires pour réaliser les prestations demandées, l’évaluation sera effectuée en fonction de l’intervention de l’expert sur le terrain, l’agencement des différentes prestations demandées, le support administratif et technique fourni.

**b) Adéquation planning/méthodologie (15 points)**

Ce sous critère est noté sur 15 points. Il permet d’évaluer le planning des interventions et la   
répartition des tâches et leur cohérence avec la méthodologie proposée. L’évaluation sera effectuée conformément au barème suivant :

* Offre de planning des activités ***(8points)***
* Cohérence entre le planning des activités et la méthodologie proposée ***(7 points)***

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Planning activités | | | Cohérence - planning des activités et méthodologie | | |
| Interprétation | bonne | moyenne | absente | bonne | moyenne | absente |
| **Note** | **8** | **5** | **0** | **7** | **3** | **0** |
| **Notation** |  |  |  |  |  |  |
| **Total sur 15 :** | | | | | | |

**1.3. Score technique**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères et étapes d’évaluation** | **Note** | **Note attribuée** |
| Référence du consultant | **55 points** |  |
| Méthodologie et plan de travail | **45 points** |  |
| **Total (St : Score technique)** | **100 points** |  |

Toute offre technique n’ayant pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sera automatiquement rejetée.

**2. Analyse Financière**

Après l’évaluation technique, la commission de dépouillement procédera à la vérification et l’analyse des montants des offres financières techniquement valables. La partie financière sera notée sur la base de 100 points comme suit :

**Sf = 100 x Fm/F = 100 x …… / ……. =**

**Sf** étant le score financier, **Fm** le montant de la proposition la moins disante et **F** le montant de la proposition considérée.

**3. Analyse globale**

Les offres seront classées par ordre décroissant de la valeur de la combinaison des deux scores technique et financier. Le score technique (St) sera pondéré au taux de 60% le score financier (Sf) sera pondéré au taux de 40%. Le score total (ST) sera évalué comme suit :

**ST = 0,6 St + 0,4 Sf = 0,6x…+ 0,4x… =**

# Où et comment envoyer les candidatures

Le dossier de candidature contenant l’offre technique et l’offre financière doit être transmis à l’adresse électronique suivante : procurment@wwfna.org  
  
La date limite pour recevoir les candidatures est le 25 novembre 2023.

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.